



**Actes de violence, de discrimination, de
harcèlement moral ou sexuel et
d'agissements sexistes au travail**

Présentation du dispositif de signalement

CNRS Côte d'Azur

1. Cadre juridique

1. Cadre juridique

Obligation légale de mise en place d'un dispositif de signalement

Art L. 135-6 du code général de la fonction publique

Dispositions d'application:

- Décret n° 2020-256 applicable à l'ensemble de la fonction publique
- Arrêté du 17 mars 2021 applicable aux établissements relevant du MESRI

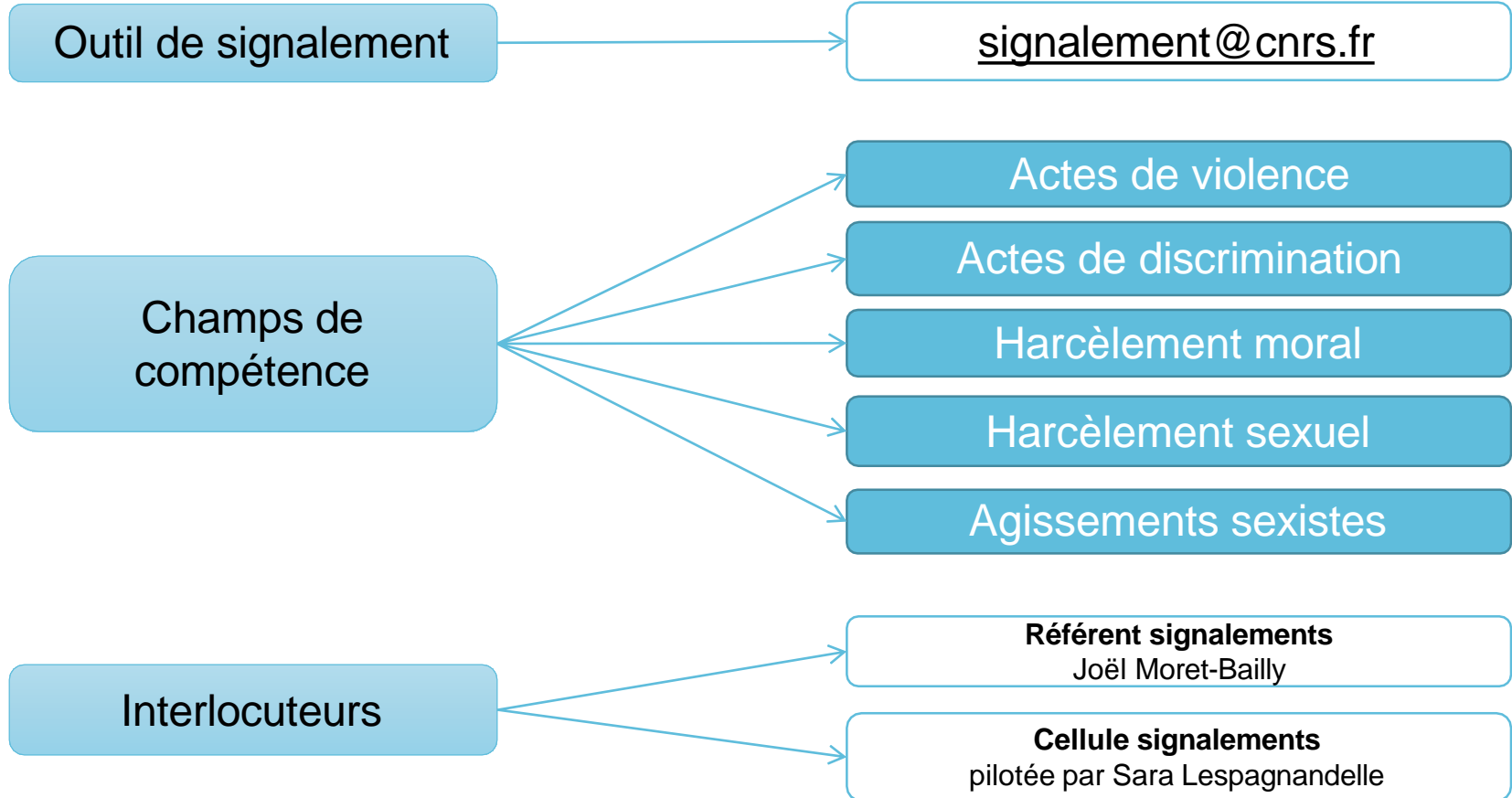
Mise en œuvre opérationnelle au CNRS:

Circulaire du 21 avril 2021 relative au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes au travail

A microscopic image of plant tissue, likely a leaf cross-section, showing a network of cells and veins. The image is overlaid with a semi-transparent blue layer. The text "2. Dispositif de signalement au CNRS" is written in white on this blue layer.

2. Dispositif de signalement au CNRS

2. Dispositif de signalement au CNRS



A microscopic image of plant tissue, likely a cross-section of a stem or root, stained with a blue dye. The image shows a dense network of cells, with larger, more rounded cells in the center and smaller, more elongated cells towards the periphery. The staining highlights the cell walls and internal structures.

3. Traitement type d'un signalement

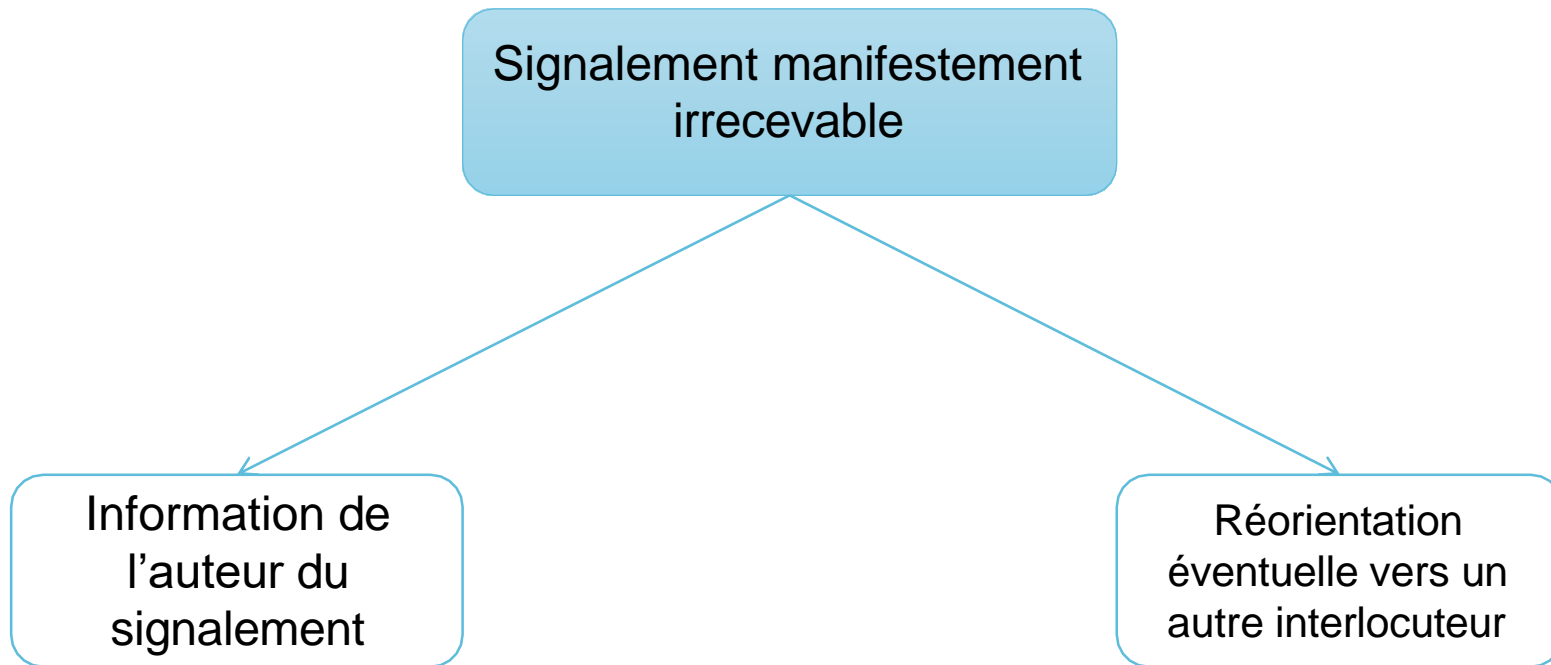
3. Traitement type d'un signalement – prise en charge d'un signalement

Signalement recueilli via l'adresse générique signalement@cnrs.fr

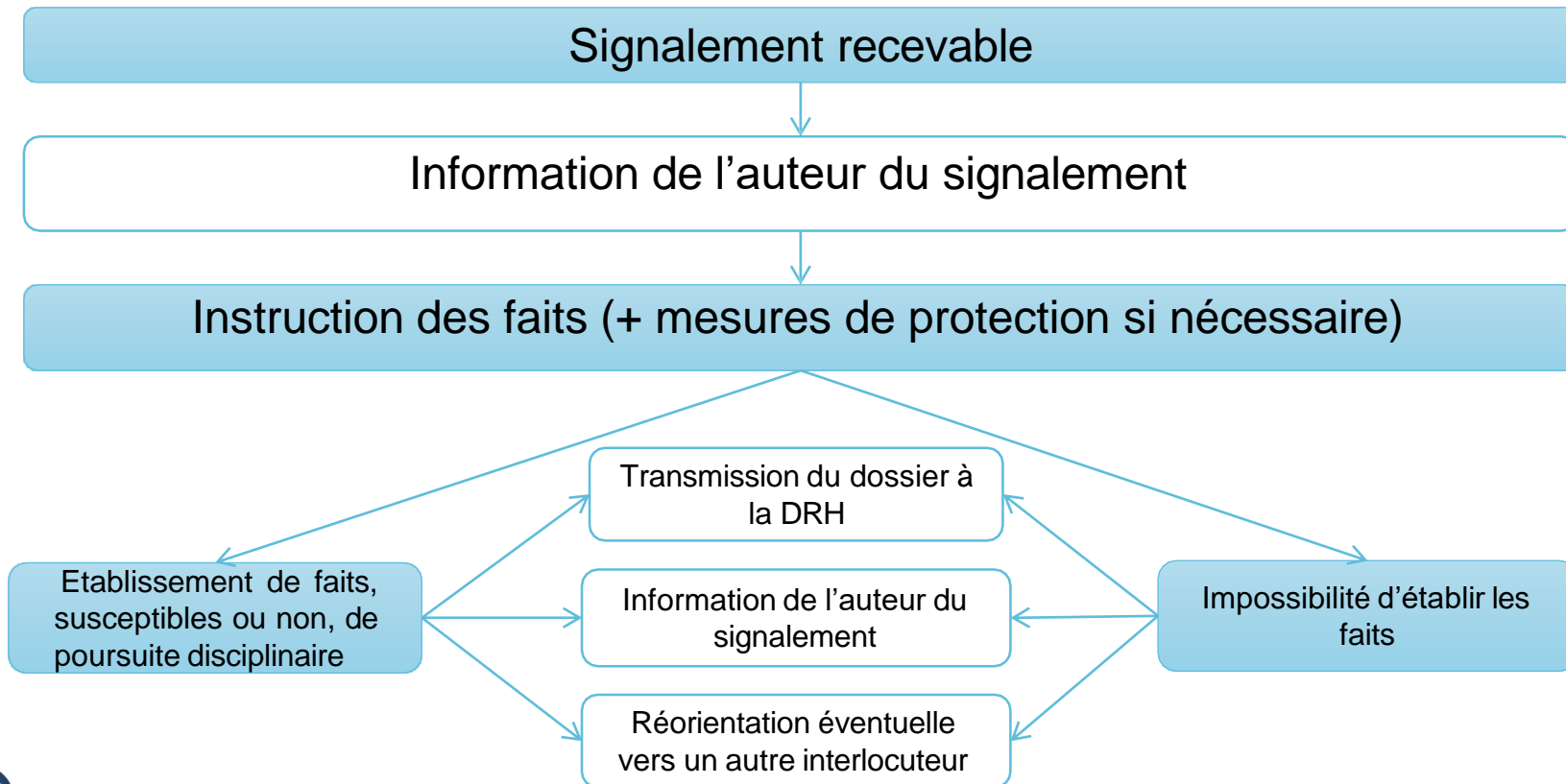
Accusé de réception par la cellule signalements:
confirmation de la prise en charge du signalement

Etude de la recevabilité du signalement reçu
(délai un mois)

3. Traitement type d'un signalement – signalement manifestement irrecevable



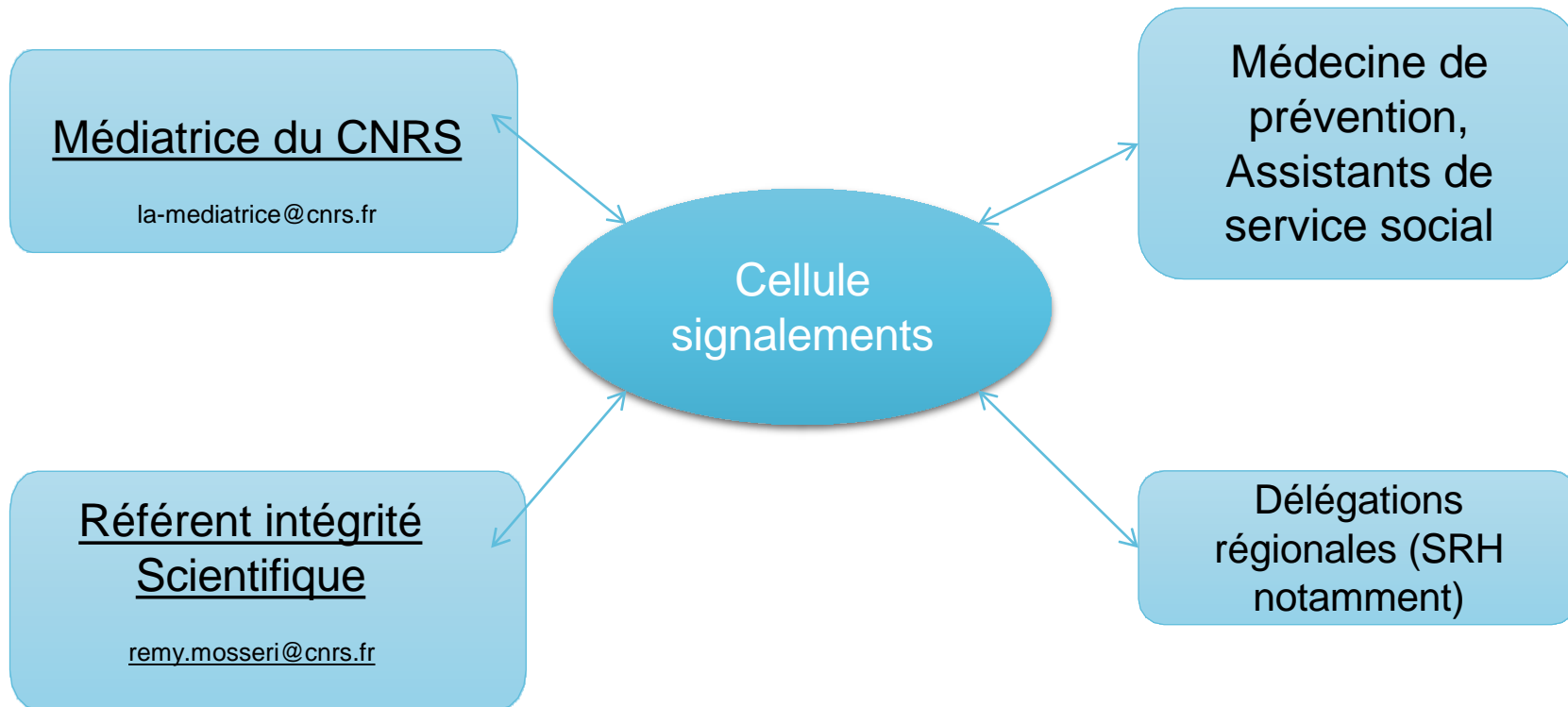
3. Traitement type d'un signalement – signalement recevable





4. Interactions avec d'autres dispositifs existants au CNRS

4. Interactions avec d'autres dispositifs existants au CNRS



4. Interactions avec d'autres dispositifs existants au CNRS : l'association France Victimes

